

ENTENTE DE REMPLACEMENT



ENTENTE ENTRE _____ ET _____
NOM DU COURTIER REMPLACÉ NOM DU COURTIER REMPLAÇANT

DURANT MON ABSENCE DU ____ / ____ / ____ AU ____ / ____ / ____ , LE COURTIER REMPLAÇANT

POURRA INTERVENIR EN MON NOM AUPRÈS DE MES CLIENTS VENDEURS ET ACHETEURS.

MODALITÉS :

1. Un client désireux de vendre sa propriété demande le courtier remplacé. Si le courtier remplaçant obtient un contrat de courtage, le courtier remplacé obtiendra une co-inscription (50% ou _____ de l'inscription).
2. Un client désireux d'acheter une propriété demande le courtier remplacé suite à la vue d'une annonce ou d'une pancarte de ce dernier. Le courtier remplaçant rencontre ce client, lui fait visiter quelques propriétés, incluant la propriété du courtier remplacé, et lui en vend une. Le courtier remplaçant recevra 75% ou _____ de la commission de vente et le courtier remplacé 25% ou _____.
3. Dans le cas où une promesse d'achat est présentée par un courtier collaborateur sur une des inscriptions du courtier remplacé et que le courtier remplaçant s'occupe de la négociation, de la rédaction de contre-proposition et de l'acceptation, le courtier remplaçant recevra 25% ou _____ de la commission d'inscription.
4. Un prospect acheteur, que le courtier remplacé a rencontré avant son départ et dont le nom est spécifié par écrit au remplaçant lors de cette entente, achète une propriété par l'entremise du courtier remplaçant. Le courtier remplaçant aura droit à 50% ou _____ de la commission de vente.
5. Dans le cas d'une négociation entreprise auprès d'un acheteur et/ou d'un vendeur par le courtier remplaçant durant l'absence du courtier remplacé et conclue par le courtier remplacé après son retour. Le courtier remplaçant obtiendra une co-vente ou une co-inscription (50%) ou _____.
6. Dans le cas où le courtier remplaçant doit finaliser un dossier d'inscription en cour (signer contrat, prendre les mesures, etc), il aura droit à 25% ou _____ de la commission d'inscription.
7. Dans le cas où le courtier remplaçant fournit de l'aide pour réaliser les conditions d'une promesse d'achat acceptée tel que présence à l'inspection, test d'eau, présence durant l'acte de vente chez le notaire. Le courtier remplaçant recevra 200\$ ou _____.
8. Le courtier remplaçant qui ne touchera aucune rétribution lors du remplacement recevra un montant forfaitaire de 200\$ / semaine ou _____.
9. Référencement hypothécaire : Les références hypothécaires demandées et acceptées par le courtier remplaçant seront partagées 50/50 ou _____ entre les deux courtiers.
10. Tranquilli-T : Les frais relatifs aux ventes où le courtier remplaçant est intervenu seront partagés entre les deux courtiers au prorata ou _____ de la rétribution de chacun.

11. Dépenses de publicité : Les dépenses de publicité liées aux inscriptions obtenues lors du remplacement seront partagées au prorata (25 ou 50%) ou _____ de la commission et ce jusqu'à la vente de la propriété.

12. Les rendez-vous postérieurs au retour du courtier remplacé mais acceptés par le courtier remplaçant seront effectués par le courtier remplacé sans aucune compensation ou _____.

13. _____

DOSSIERS D'INSCRIPTIONS EN COURS :

DOSSIERS DE VENTES EN COURS :

PROSPECTS VENDEURS :

PROSPECTS ACHETEURS :

ADVENANT LITIGE EN RAPPORT AVEC CE QUI PRÉCÈDE, NOUS ACCEPTONS DE NOUS CONFORMER À LA DÉCISION DU CONCILIATEUR. LE CONCILIATEUR SERA LE COURTIER-PROPRIÉTAIRE OU UN RESPONSABLE NOMMÉ PAR LA CORPORATION. SI AUCUNE ENTENTE N'EST SIGNÉE ENTRE LES PARTIS, L'ENTENTE DU BUREAU S'APPLIQUERA.

COURTIER REMPLACÉ

DATE

COURTIER REMPLAÇANT

DATE